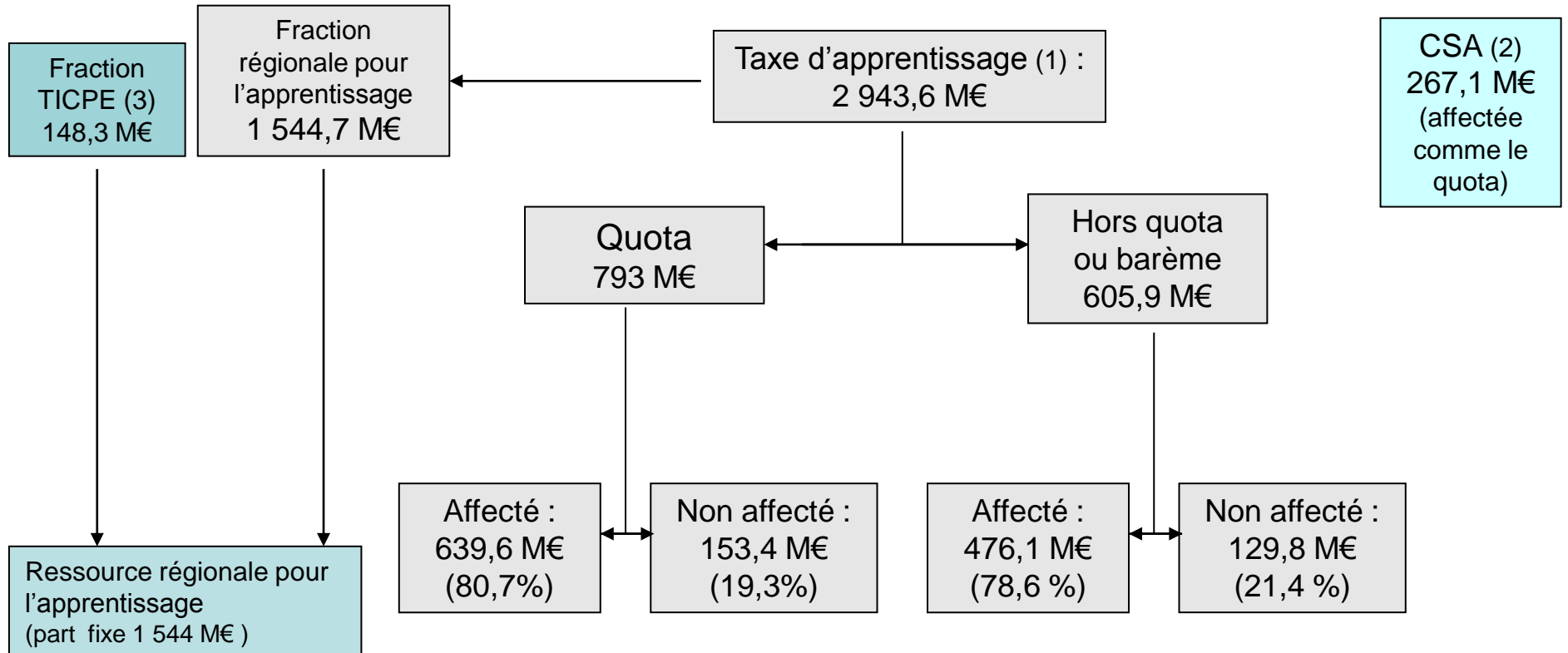


Contributions apprentissage 2016 (en millions d'euros)



(1) Taxe d'apprentissage collectée (2 972,4 M€) - frais de collecte et de gestion (28,8 M€) = taxe d'apprentissage répartie (2 943,6 M€)

(2) Contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA) destinée comme le quota d'apprentissage aux CFA : part affectée 240,4 M€ (90 %) et non affectée 26,7 M€ (10 %) ; le montant total attribué aux CFA (Quota + CSA) est ainsi de : 793 M€ + 267,1 M€ = 1 060,1 M€

(3) Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques affectée aux régions pour financer l'apprentissage (loi de finances pour 2016)

Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2018 Formation professionnelle